روابط العلّة النصيّة لا سيما على مستوى تعارض الدلالات أن " بين مجموعتى " لأنّ " و " بما

د محمد الناصر سالم أحمد اوشاح _ كلية الأداب صبراتة _ جامعة صبراتة

ملخص البحث:

يتناول البحث بالشرح عمليّة بيان النصّ وارتباط ذلك بالكيفيّة التي يعبّر من خلالها المتحدّث (أو الكاتب) عن آرائه وأفكاره وانطباعاته رغبة منه في التواصل والتفاعل مع المتلقين من بني لغته.

وهذه الكيفيّة لا تكون بيّنة إلا عبر أدوات الربط "ذات الدلالة المنطقيّة" ـ سواء أكانت تعليليّة أو شرطيّة أو عطفيّة أو استنتاجيّة أو زمنيّة أو تعارضيّة أو غيرها لكونها تعطي للنصّ مسارا منطقيّا سلسا وجليّا بحيث يكون مضمونه واضحا ومفهوما لدى المتلقّى.

وتتميّز أدوات الربط التعليليّة في هذا السياق مقارنه مع غيرها من أدوات الربط ذات "الدلالة المنطقيّة" بتعدّدها وتنوّعها ووفرة استخداماتها في عمليّة التواصل بين أفراد المجتمع اللغوي. هذا وتنقسم أدوات الربط التعليليّة إلى قسمين رئيسيين وهما القسم الذي تتصدره أداة التعليل "لأنّ" والقسم الذي تتقدمه أداة التعليل " بما أن".

فأمّا الأداة الأولى "لأنّ" (وأخواتها) فهي تستخدم لإفادة العلاقة التعليليّة بين حدثين (وهما علّة الحدث ونتيجته) بصورة حياديّة وموضوعيّة وبدون أي تدخل من المتحدّث في هذا الأمر وأمّا الأداة الثانية "بما أن" (ومثيلاتها) فإنّها تستخدم خاصة لا لبيان العلاقة التعليليّة الموجودة بين حدثين معينين وإنّما لتبيين حجّة المتحدّث في علاقته التعليليّة مع سياق نص الجملة برمتها. من ذلك أنّ هذا الأخير يضفي من خلال اختياره لمثل هذه الأداة تفاعله وانطباعه الذاتي على مضمون النص ليعطيه بذلك منحى شخصيًا بحتا على مستوى الدلالة التعليليّة.

Les relations logico-causales notamment au niveau de l'opposition sémantique entre le groupe de *parce que* et celui de *puisque*

Par Mohamed USHAAH

Maître de	Faculté des	Université
conférences	Lettres/Sabratha	de Sabratha

Résumé:

En s'appropriant la langue pour transmettre à son interlocuteur un message bien déterminé, le locuteur procède à l'assemblage et à l'agencement d'un certain nombre de mots choisis dans le matériel de la langue de manière à ce qu'ils traduisent l'idée « véhiculée » par les propos de son énoncé.De fait, c'est par le type même d'organisation et d'agencement de ses éléments, par le genre de relations et de combinaisons entre ses propositions (coordination, cause, inférence, opposition, conséquence, condition, temporalité, etc...) que le discours acquiert sa valeur, sa cohérence ainsi que la finalité que le locuteur entend lui donner.

Parmi ces multiples relations logico-sémantiques, ce sont celles exprimant la cause qui se distinguent par leur diversité et leur richesse sémantique et notamment au niveau de l'opposition entre les deux principaux groupes des conjonctions de causalité à savoir celui de parce que et celui de puisque.

En effet, la première conjonction est considérée comme étant « constante » reliant deux faits quelconques sans plus et introduisant subséquemment dans l'énoncé une valeur d'objectivité alors que la seconde conjonction est décrite comme étant « raisonnante » n'établissant pas de rapport entre deux faits (entre la proposition principale et la proposition causale) mais introduisant un rapport entre le locuteur et son énoncé, ce qui donne d'ailleurs au contenu du discours une valeur de subjectivité.

Les relations logico-causales notamment au niveau de l'opposition sémantique entre le groupe de *parce que* et celui de *puisque*.

Introduction

Chaque langue exprime le contenu de la pensée d'une manière différente, qui soit appropriée aux besoins de la culture dont elle fait partie. Car la langue, en tant que miroir de la société, reflète la structure sociale des individus de telle ou telle communauté parlant cette même langue. En ce sens qu'elle répond aux besoins de ceux qui s'en servent et qu'elle ne retient en conséquence que « les concepts utiles et les distinctions suffisantes utilisées par ceux-ci sans tenir compte en tout cela que d'être précise là où il y a besoin »¹.

Aussi, comme chaque langue a son propre système de mécanismes logico-sémantiques et de constructions morphosyntaxiques, elle impose à ceux qui l'utilisent, dès leur plus jeune âge, une organisation particulière de voir la réalité du « vécu » et des expériences qu'ils y rencontrent.

De fait, c'est par le type même d'organisation et d'enchaînement de ses éléments, par le genre de relations et de combinaisons entre ses propositions que la phraseou encore l'énoncé acquiert sa valeur, sa cohérence et sa cohésion.

C'est pourquoi, lorsque nous n'arrivons pas à comprendre un énoncé, il est pour nous comme un assemblage de signes, dénué de sens, sans relations, sans rapports logico-sémantiques, c'est-à-dire sans « supports » logiques véhiculant des significations appropriées.

C'est ainsi, comme le souligne d'ailleurs H.A. Gleason, il peut arriver qu' « on est devant une phrase dont on connaît tous les mots, et pourtant on ne voit pas ce que la phrase signifie ; on

ne sait pas comment les mots se combinent et, sans ces relations, les mots ne peuvent former un tout qui ait un sens »².

De même, comprendre un énoncé n'est pas exclusivement le comprendre en soi-même mais encore le rapporter aux autres énoncés parmi lesquels il fait partie, autrement dit, c'est le situer à travers les relations et les rapports logico-discursives le reliant aux autres énoncés.

Dans le même ordre d'idée, M. Foucault, dans son ouvrage « l'Archéologie du savoir »

affirme qu'une unité (qu'elle soit une phrase ou une proposition) ne devient unité de discours (énoncé) que si on relie cet énoncé à d'autres, Puis il précise son propos: « on ne peut dire une phrase, on ne peut la faire accéder à une existence d'énoncé sans que se trouve mis en œuvre un espace collatéral. Un énoncé a toujours des marges peuplées d'autres énoncés »³.

Quant à M. K. Hallyday et R. Hasan, en dépassant l'analyse grammaticale transphrastique (ensemble de phrases), considèrent alors le texte non comme une grande phrase ou comme une simple suite de phrases mais comme « une unité sémantique, une unité de sens en contexte »⁴.

C'est que, dès qu'on passe le seuil du syntagme et du noyau de la phrase de base et qu'on entre dans le domaine du paragraphe puis du texte, d'autres systèmes de relations et de connexions apparaissent, lesquels ne sont pas fondés sur des critères morphosyntaxiques mais sur des marques et des valeurs relationnelles.

Aussi, comme l'écrit J. B. Grise, « Ce ne sont pas tellement les choses dont parle le discours qui importe, mais la façon dont elles sont présentées. Ceci conduit à faire porter l'attention bien davantage sur les opérations logico-discursives de prise en charge des énoncés (modalisation de toutes sortes), sur leurs justification..., sur la cohérence de l'ensemble que sur les opérations elles-mêmes des objets»⁵.

Sans ces opérations et ces rapports, aucune pensée continue ne peut être clairement exprimée si bien que les énoncés ne sont qu'une succession d'idées isolées les unes des autres et sans rapport entreelles. Ce qui fait que la phrase, en elle-même, ne peut avoir de grammaire qu'en ayant des rapports avec d'autres phrases en tant que parties de la langue.

Ces rapports vont se manifester alors sous forme de locutions et de conjonctions logico-sémantiques dont la fonction est de se mouler sur le cheminement de la pensée humaine, d'en souligner les jonctions, les rapports, les détours et les variations de raisonnement (opposition, condition, but, temporalité, inférence, coordination, etc...) et surtout de préciser les rapports de causalité, fonction où elles excellent tout particulièrement.

C'est cette dernière fonction que nous allons essayer d'analyser et ce notamment au niveau de l'opposition sémantique entre les conjonctions « *parce que* » et « *puisque* ».

Les relations logico-causales

Ces relations - qu'elles soient au niveau des propositions ou des phrases-sont exprimées par plusieurs locutions ou conjonctions telles que : comme, parce que, puisque, car, attenduque, vu que, du moment que (où), à partir du momentoù, dès l'instantoù, dès, lorsque, maintenant que, considérant que, étant donné que, d'autant (plus) que, etc...

I- Opposition sémantique entre parce que et puisque

Entre ces divers procédés conjonctionels exprimant la cause, il y a des différences et des affinités qu'il y a lieu de souligner.

Celles-ci sont dominées par l'opposition entre les conjonctions *parce que* et *puisque*. Certains grammairiens, entre autres Kr. Sandfeld⁶, vont jusqu'à diviser les propositions causales en deux groupes selon qu'elles sont introduites *par parceque* ou par *puisque*.

A- La proposition causale introduite par parce que :1- La conjonction parce que :

Elle marque la cause sans plus. Elle est « simplement constatante »⁷, en ce sens qu'elle a une valeur prédicative.

C'est pourquoi, d'ailleurs, elle est généralement précédée de la proposition principale (appelée aussi proposition résultante) qui joue le rôle de sujet ou thème. La structure *proposition résultante/proposition causale* correspond au rapport thème/prédicat.

Etant simplement constatante et ayant un contenu qui est considéré comme nouveau à l'interlocuteur, la proposition causale introduite par *parce que* constitue le prédicat psychologique de l'énoncé; c'est pourquoi elle est généralement postposée par rapport à la résultante qui fait office de thème. Exemple :

• « Elle est fatiguée (thème) parce qu'elle a beaucoup travaillé (prédicat).

Cependant, il arrive aussi, quoique moins fréquemment, que la conjonction *parce que* soit antéposée et ce afin de mettre en évidence la valeur prédicative de la donnée causale :

• « Parce que je me suis décidé, cette nuit, à vous raconter mon histoire, ne me tenez pas

pour un homme éloquent d'ordinaire. (Georges Duhamel, Confession de minuit, p.188, Editeur « J'ai lu », Paris, 1975).

Cette mise en évidence de la valeur prédicative de la proposition causale antéposée est encore accentuée lorsque la conjonction *parce que* est précédée d'un adverbe quelconque :

• « C'est justement parce que la langue a....une espèce d'existence propre... qu'elle a pu se perfectionner au point de vue intellectuel ». (Albert Sechehaye, Programme et méthodes de la linguistique théorique, p.39, Editions WentworthPresse, Paris, 2018)

ou lorsqu'elle est précédée de la construction syntaxique *c'est* ou sa négation *ce n'est pas* :

- « C'est parce qu'il était un conspirateur qu'elle l'avait d'abord aimé... » (Anatole France, M. Bergeret à Paris, p.172, Editions Calmann Lévy, Paris, 1901).
- « Auguste, ce n'est pas parce que vous êtes un beau-frère que je vous écouterai plus que les autres ». (Sidonie Gabrielle Colette, Le blé en herbe, p.58, Editions Flammarion, Paris, 1969).

2- Conjonctions généralement « synonymes » de « parce que » :

Il est utile, à cet égard, de noter que dans le groupe de *parce que* on trouve un certain nombre d'autres conjonctions qui lui sont synonymes dans la mesure où elles s'inscrivent dans le même registre locutoire et objectif que cette dernière locution. Parmi ces conjonctions on peut citer notamment :

- Pour ce que :

Quoique vieillie, on trouve encore cette conjonction dans la langue écrite :

- « Le costume trotteur, ainsi nommé par antiphrase, pour ce que sa jupe bride la jambe, rapproche les genoux, use les bas et entrave la marche ». (Sidonie Gabrielle Colette, Le voyage égoïste, p.124, Editions Fayard, Paris, 1986).
 - Pour (par) la (cette) raison que :
- « Je ne puis pas le dire par la raison que je ne le sais pas moi-même ». (Anatole France, Le crime de Sylvestre Bonnard, p.44, Editions Calmann Lévy, Paris, 1896).
- « Aviez-vous donc imaginé que, pour cette seule raison que les sultans-khalifs ont

cessé de régner, les femmes de Turquie vont cesser de tromper leurs maris ». (Claude Farrère. Les quatre dames d'Angora, p.138, Editions Flammarion, Paris, 1933).

- (Compte tenu) du fait que :

Cette conjonction assez employée de nos jours :

- « Il n'a pas assisté au cours du fait qu'il est arrivé en retard ».
- A cause que :

On peut citer aussi la conjonction à cause que quoiqu'elle soit vieillie dans la langue courante et qu'elle appartienne plutôt à la langue populaire :

- « C'était une manigance entre elle et le docteur à cause que son lait lui remontait ». (Guillaume Dall, Malvenu, p.151, Editeur Librairie moderne, Paris, 1906).
- Rapport (à ce) que :

Dans ce même ordre d'idée, la langue populaire se sert également des conjonctions synonymes à l'instar de *rapport que* ou encore de *rapport à ce que*, lesquelles sont rarement utilisées dans le langage courant à moins que ce soit dans une optique ironique :

- « C'est c' monsieur qui régale...qu'on a t'nu son ch'val pendant qu'y visitait les forges ». (GYP, le mariage de Chiffon, p.74, Editions Calmann Lévy, Paris, 1947).
- « Il est utile à Maurice rapport à ce qu'il connaît un tas de bookmakers ». (Henry Bataille, L'enfant de l'amour-pièce de théâtre-, Acte I, Scène 1, Editions Fayard, Paris, 1900).

B- La proposition causale introduite par puisque :

1- La conjonction puisque:

La conjonction *puisque* est primitivement synonyme de *depuis que*. De fait, cette locution avait à l'origine une valeur temporelle qui s'est transformée plus tard en une valeur causale signifiant en l'occurrence qu'un fait quelconque est la suite logique d'un autre fait »⁸.

C'est pourquoi, d'ailleurs, cette conjonction est considérée comme étant « raisonnante » (par rapport à la valeur « constatante » de *parce que*) dans la mesure où elle introduit un aspect de justification dù à l'intervention du raisonnement du

locuteur dans l'énoncé. En effet, la conjonction *puisque* apporte en général une preuve, une justification à la proposition principale. Cette justification ne sert ni de thème ni de prédicat. Elle ne fait que compléter le véritable prédicat de l'énoncé et arrondir la principale. C'est que la locution *puisque* n'établit pas de rapport entre deux faits (entre la proposition principale et la proposition causale) mais introduit un rapport entre le locuteur et son énoncé.

D'ailleurs, en indiquant que par *parce que* on introduit une causale « simplement constatante » et que par *puisque* « on donne un motif comme naturel, et pour ainsi dire indiscutable, évident, comme quelque chose qu'on suppose ne pouvant pas être désavoué ou contesté... »⁹, De Boer touchait là implicitement à un critère fondamental dans l'opposition *parce que/puisque*, à savoir le rapport entre le locuteur et son énoncé, rapport qui a été par la suite plus explicité notamment par O.Ducrot¹⁰.

En effet, outre la relation de causalité exprimée par *parce que* où la proposition causale se présente comme étant le motif de la proposition principale (Exemple: « Pierre est content parce qu'il fait beau ») et outre la relation de déductibilité exprimée par *puisque* dans la mesure où la proposition causale est présentée comme une preuve de la proposition principale. (Exemple: « Pierre est content puisqu'il fait beau »), O.Ducrot constate entre les deux conjonctions causales d'autres différences qu'il considère essentielles. Celles-ci se situent notamment au niveau de l'acte locutoire porté par *parce que* et de l'acte illocutoire véhiculé par *puisque*.

De fait, lorsque je dis : « Pierre est content parce qu'il fait beau », je ne fais que *constater* un certain rapport entre deux contenus à savoir que le contentement de Pierre est dû au fait qu'il fait beau. L'inférence, le rapport entre les deux contenus

s'effectuent d'eux-mêmes. Quand à moi, je ne fais que *constater* cette inférence.

Mais quand je dis en revanche : Pierre est content puisqu'il fait beau », je procède à un raisonnement personnel à travers lequel je *déduis* que le contentement de Pierre est dû au beau temps ; c'est-à-dire que c'est moi-même qui effectue le rapport entre les deux contenus : dans ce cas-là je *ne constatepas* l'inférence mais je la *fais*.

C'est pourquoi d'ailleurs la conjonction *parce que* est considérée comme un « opérateur », en ce sens qu'elle sert à introduire à partir de deux contenus une idée nouvelle, celle d'une relation causale ayant pour propriété d'engendrer un contenu nouveau. Son action est, de ce fait, entièrement intérieure au domaine du contenu.La conjonction *parce que* est, de ce point de vue, analogue aux opérateurs *ou* et *et*, lesquels, à partir de deux idées, servent à constituerune idée nouvelle¹¹.

En revanche, la conjonction *puisque* est considérée comme un « marqueur d'actes de paroles » c'est-à-dire qu'elle ne sert pas « à constituer une idée nouvelle, mais à accomplir un acte de parole (acte de justification ou d'inférence) » ¹². Dès lors, son action dépasse le domaine du contenu.

O.Ducrot constate entre les deux locutions causales d'autres différences qu'il considère comme essentielles. Celle-ci se situent au niveau de l'acte locutoire porté par *parce que* et de l'acte illocutoire véhiculé par *puisque*.

C'est que dans une phrase contenant *puisque*, le locuteur intervient véritablement dans l'énoncé. On assiste alors à un appel à l'acte d'énonciation proprement dit, c'est-à-dire à l'acte illocutoire.

En effet, en choisissant la conjonction *puisque*, le locuteur procède par lui-même à la déductibilité de la proposition causale de la proposition principale. Cette déduction ou encore cette inférence entre les deux propositions n'est pas dégagée par

l'énoncé lui-même mais par l'acte d'énonciation du locuteur intervenant dans l'énoncé

Par le choix de *puisque*, le locuteur n'exprime pas l'idée que la proposition principale se déduit de la proposition causale, mais il déduit véritablement lui-même celle-là de celle-ci. Autrement dit, le locuteur « n'affirme pas la possibilité ou la nécessité de l'inférence, mais (il) procède à cette inférence »¹³.

Prenons en exemple l'énoncé suivant :

- «- Follavoine: Mais c'est des caoutchoucs pour mes dossiers! ce n'est pas des jarretières!
 - *Julie*: Ce n'est pas des jarretières, parce qu'on n'en fait pas des jarretières, mais puisque j'en fais des jarretières, ça devient des jarretières. » (Georges Feydeau, On purge bébé, Scène II, Editions Folio, Paris, 2009).

On constate dans la réponse de Julie deux niveaux de discours, d'abord un premier niveau locutoire établissant par parce que un rapport causal entre deux faits : le fait qu'il ne s'agisse pas de jarretières et le fait qu'on n'en fait pas ; ensuite un second niveau, cette fois ci illocutoire, faisant entrer en jeu le locuteur à travers son acte d'énonciation.

C'est ainsi que Julie impose sa vérité, à elle, à la réalité discursive en affirmant, par l'intermédiaire de *puisque*, le fait qu'il s'agit, qu'il doit s'agir des jarretières.

Par *parce que*, je présente la réalité telle quelle : ce n'est pas des jarretières parce qu'on n'en fait pas des jarretières.Par *puisque*, j'interviens dans l'énoncé et mon intervention peut aller jusqu'à forcer la réalité dans la mesure où je veux rendre mon énoncé indiscutable, incontesté malgré tout. Cela est évident dans l'exemple suivant :

« Tout ceci est vrai puisque je l'ai entièrement imaginé » (Boris Vian)¹⁴.

Ce qui est justifié ce n'est pas la vérité, mais le locuteur qui affirme que tout ceci est vrai. Dans cet exemple, l'auteur veut dire : ce que je raconte, bien qu'il soit le fruit de mon imagination, est vrai puisque je veux qu'il en soit ainsi et qu'il n'y a rien à discuter. On peut alors dire que la conjonction *puisque* signifie, comme on l'a vu précédemment, qu'« un fait quelconque est la conséquence logique et en quelque sorte nécessaire de ce qui est dit dans la proposition causale » ¹⁵ mais à condition de préciser que c'est le locuteur lui-même qui, intervenant dans l'énoncé, effectue cette « conséquence logique ».

2- Conjonctions ayant une valeur de temporalité causale et synonymes de *puisque*.

A cet égard, il faut noter que dans ce même registre illocutoire et subjectif exprimé par puisque, on trouve un certain nombre de conjonctions telles que du moment que, du moment où, à partir du moment où, dès l'instant où, maintenant que, dès lorsque, conjonctions qui ont, à l'usage, acquis une valeur causale illocutoire venant s'ajouter à leur valeur temporelle primitive¹⁶.

- *Du moment que (où)* est surtout utilisé dans la langue familière et populaire :
- « Du moment où ça plaît à Coupeau, nous n'avons pas à nous en mêler ». (Emile Zola, L'Assommoir, p.351, Editions Hatier, Paris, 2002).
- « Du moment qu'il ne s'agit pas d'une histoire de femme, il n'y a pas mensonge somme toute ». (Georges Duhamel, Deux hommes, p.87, Editions Mercure de France, Paris, 1993).
 - Dans le même ordre d'idée, on utilise aussi à partir du moment où :
- « A partir du moment où la langue est considérée comme action, comme réalisation, elle suppose nécessairement un locuteur et elle suppose la situation de ce locuteur dans le

monde ». (Emile Benveniste, Problèmes de linguistique générale, Tome II, p.234, Editions Gallimard, Paris, 1974).

A l'instar de ces trois dernières locutions, on trouve d'autres conjonctions qui leur sont synonymes telles que maintenant que, dès lorsque ou encore dès l'instant que (où):

- Maintenant que:
- « Maintenant que nous savons que chaque bébé possède son tempérament, son style dès la naissance, nous le comprenons et le respectons mieux et nous retirons plus de plaisir de notre relation avec lui ». (« Où va l'éducation ? », article écrit par Jean-Jacques Greif, Revue « Marie-Claire, n°2054, Octobre 1987, p.102).
 - Dès lors que : Concernant la conjonction dès lors que, elle est plutôt employée dans la langue des gens cultivés mais moins fréquemment que *puisque* :
- « Il devenait difficile, dès lors qu'elle » ne s'en allait pas, de la tenir ainsi, debout, à l'entrée ». (Jean Barois du Gard, Les Thibault, chapitre VI, p.133, Editions Gallimard, Paris, 2003).
 - Parfois on emploie également la conjonction similaire *dès l'instant que* :
- « Dès l'instant que tu es aussi niais que tu l'es, c'est inquiétant ». (Claude Farrère, Les quatre dames d'Angora, p.186, Editions Flammarion, Paris, 1933).

3- Conjonctions appartenant à la langue juridique et administrative et synonymes de *puisque* :

Parmi ces conjonctions, on peut citer notamment « étant donné que », « en considération de ce que », « vu que », « attendu que ».

Ces conjonctions sont rarement employées dans la langue courante à moins de donner au style de l'énoncé une marque de gravité comme c'est le cas dans les exemples suivants :

- Attendu que :
- « Attendu que la provision d'eau s'épuise rapidement et que le siège peut durer longtemps, la ration est réduite à un demi-bidon ». (Eugène-Melchior de Vogüé, Les cœurs russes, p.66, Editions A. Colin, Paris, 1893).
 - Etant donné que :
- « Vous ne pourrez jamais empêcher les gens de parler, étant donné que surtout que je suis reçu constamment chez vous et dans la plus grande intimité ». (Maurice Donnay, L'autre danger, -Comédie en 4 actes-, Acte III, 10, Mise en scène de Firmin Gémier, Théâtre de l'Odéon, Paris, 1902).
 - Vu que :
- « Elle était amoureuse de Monsieur Xavier dont ses parents ne voulaient pas, vu que c'était un grand noble ». (Colette Yver, Les cousins riches, p.56, Editions NabuPress, Paris, 2010).
 - En considération de ce que :
- « On les a pris dans le grenier pendant le temps qu'on répare le toit, en considération de ce que le mari est malade ». (Anatole France, Le Crime de Sylvestre Bonnard, p.9, Editions Gallimard, Paris 1991)

4- La conjonction comme:

La conjonction *comme* est à la base très proche de *puisque*. En effet, outre sa valeur modale qui lui est spécifique (manière, comparaison) la conjonction *comme* avait à l'origine également – à l'instar d'ailleurs de *puisque*-une valeur temporelle. Mais par la suite, elle a acquis, à l'usage, une valeur nettement causale tout en gardant, à l'inverse de *puisque*, sa marque temporelle primitive. Analysons en ce sens cet énoncé :

« Accidente », dit-elle, comme ils se retrouvèrent face à face, lui dans la cohue s'étant jeté à droite et elle à gauche.
« Accidente », dit-elle à nouveau, mais avec un sourire à son adresse, comme la cohue empêche que l'un de l'autre;

ils se dépêtrent ». (André Pieyre de Mandiargues, La Marge, p.71, Editions Gallimard, Paris, 1981).

Dans cet énoncé, on remarque que si le premier *comme* est temporel, le second est d'une valeur causale. Mais il arrive parfois qu'il soit difficile de discerner la valeur de cause de celle de temps à tel point elles se combinent :

• « Comme ils quittaient la table et que Fernand déjà s'éloignait vers le pavillon de l'ennemi, elle le rappela » (François Mauriac, Genétrix, p.125, Editions Grasset, Paris, 1952).

Dans cet énoncé, la conjonction *comme* a aussi bien le sens de *au moment où* que de *puisque*.De même, il n'est pas toujours possible de dégager avec netteté la valeur de cause de la valeur de comparaison tellement elles s'interfèrent :

• « Comme il s'était fait italien en Italie, il s'efforça de se faire français àParis » (René Dumesnil, La musique romantique française, p.89, Editeur Aubier, Paris, 1944).

Il y a dans cet exemple à la fois un parallélisme sémantique et une relation causale entre les deux faits (le fait qu'il s'est fait italien et le fait qu'il s'efforça de se faire français).La conjonction *comme* équivaudra alors aussi bien à « tout comme » (donc comparaison)¹⁷.

A cet effet, la langue a mis au point des « procédés » syntaxiques susceptibles d'assurer une netteté suffisante à la conjonction *comme*. Parmi eux, il y a l'introduction de l'expression « *comme ... c'est* » qui établit la causalité de comme à l'exclusion des valeurs temporelles ou modales » ¹⁸. Exemples :

- « Comme il est venue me voir après tant d'années, c'est qu'il ne m'a pas complètement oubliée ».
- « Comme il a peu dormi, c'est qu'il a beaucoup de soucis ».

Parallèlement au mécanisme de la négation auquel le comme causal - à l'instar de puisque et de parce que - est

indifférent, le résultat peut découler aussi bien d'un fait affirmé que d'un fait nié, comportement qui n'est pas celui du *comme* temporel. En effet, après le *comme* temporel et sa subordonnée qui ont pour objet de marquer « la simultanéité d'un fait constaté, non nié, avec le processus verbal principal »¹⁹, la négation est généralement inutilisable. Pour constater ce fait de près, prenons ces exemples :

• « Comme je descendais l'escalier, la patronne m'a appelé », (Jean-Paul Sartre, La Nausée, p.81, Editions Gallimard, Paris, 1972).

Ce « comme » est aussi bien temporel (au moment où) que causal (puisque). Mais si on procède à la négation du verbe, la conjonction comme devient exclusivement causale : (Comme je ne descendais pas l'escalier, la patronne m'a appelé) et équivaudra au sens de puisque.

Même constatation dans l'exemple suivant : « Cécile s'est éveillée comme vous (n') arriviez (pas) à Civitavecchia ». (Michel Butor, La modification, p.257, Editions de Minuit, Paris, 1957).

Ce rapprochement entre la conjonction *puisque* et la conjonction *comme* s'explique par le fait que celle-ci « sert à alléguer un fait dont un autre fait est la suite naturelle » ²⁰ à une différence, cependant, que la proposition qu'elle introduit n'exprime pas un fait connu ou supposé tel ; en ce sens qu'elle « présente à la fois comme nouveau le contenu de la principale et celui de la subordonnée » ²¹.

Exemples:

• « C'est possible, comme je dois devenir sa femme, je le subirai ». (Marcel Aymé,

Clérambard (pièce de théâtre, mise en scène par Jean-Philippe Daguerre, Editions Grasset, Paris, 2005).

- « Comme il avait faim, il mangea tout aussi vite qu'il avait bu ». (Francis Carco, L'Equipe, p.13, Editions Fayard, Paris, 1951).
- « Comme elle vit que son fils avait honte, elle cessa de le garder ». (Marguerite Duras, Journées entières dans les arbres, Editions Gallimard, Paris, 2012).

La conjonction *comme* diffère également de *puisque* par sa position dans la phrase. En effet, alors que *puisque* peut être aussi bien antéposé que postposé, la conjonction *comme* est exclusivement antéposée²², ce qui constitue l'une de ses caractéristiques par rapport aux autres *comme* (temporel, comparatif) qui jouissent d'une grande liberté de mouvement à l'intérieur de la phrase.

Analysons la phrase comparative :

• « Vous ne méritez pas d'égards comme vous ne méritez pas d'estime ». (Georges Ohnet, Serge Panine, p.140, Collection du roman, Editeur Paul Ollendorf, Paris, 1902).

Sandfeld fait remarquer qu'un tel exemple nous montre comment *comme* est arrivé à marquer la cause.En effet, en reversant l'ordre des propositions, on aura alors une proposition causale accompagnée de sa principale :

• « Comme vous ne méritez pas d'estime, vous ne méritez pas d'égards » ²³.

Par ailleurs, il est utile de signaler également qu'à l'instar de *puisque* et des autres conjonctions de subordination, *comme* se laisse remplacer par *que*, lorsqu'il y a coordination de deux ou plusieurs propositions :

 « Comme il avait ses entrées libres dans la prison, et que les geôliers le voyaient arriver sans défiance, il pénétrait à toute heure auprès de Joséphine ». (Charles Normand, Les Amusettes de l'Histoire, p.112, Editions Armand Colin, Paris, 1906).

5- La locution dans la mesure où :

Parallèlement à ces conjonctions synonymes de *puisque*, ont peut citer aussi la

locution « dans la mesure où » qui a, par ailleurs, une connotation causale proche de celle exprimée par la conjonction étant donné que dans le sens où elle apporte une explication sémantiquement « déductive » à la proposition principale. Cette déduction causale se manifeste clairement par l'acte d'énonciation du locuteur.

En effet, par l'emploi de la locution « dans la mesure où », le locuteur introduit dans l'énoncé une cause dont il a déjà fixé les contours. On peut même, dans ce cas, dire qu'il s'agit pour le locuteur d'avancer une explication causale qui lui va, à proprement parler, « sur mesure » :

• « Le roman et la nouvelle acceptent l'antéposition [de *parce que*] dans la mesure où le style, trahissant une forte affectivité ou s'éloignant de la langue parlée, se complaît dans des agencements de phrase particulièrement compliqués » (Alexandre Lorian, L'ordre des propositions dans la phrase française contemporaine-La cause-, pp.20-21, Editions C, Klincksieck, Paris, 1966).

En résumé et pour mieux comprendre l'opposition sémantique entre les deux principales conjonctions à savoir *parce que* et *puisque*, analysons cet extrait de texte (sous forme de dialogue) assez révélateur en ce sens.

- « Anzoleto : (...) Dis-moi, Consuelita, est ce que tu me trouves beau ?
- Consuelita : Mais certainement, puisque je t'aime.
- Anzoleto : Et si tu m'aimais pas, comment me trouveraistu ?
- Consuelita : Est-ce que je sais ?
- Anzoleto : Quand tu regardes d'autres hommes que moi, sais-tu s'ils sont beaux ou laids ?

- Consuelita : Qui, mais je te trouve plus beau que les beaux.
- Consuelita : Est-ce parce que je le suis, où parce que tu m'aimes ?
- Consuelita: Je crois bien que c'est l'un est l'autre. D'ailleurs tout le monde dit que tu es beau, et tu le sais bien ». (George Sand, Consuelo, chapitre XIII, Editions Louis Potter, Paris, 1842).

A la question de son bien-aimé, Anzoleto « Est-ce que tu me trouves beau ? », Consuelita ne répond pas d'une manière directe, claire et objective en présentant, par exemple, une description impartiale de la beauté de son bien-aimée aussi bien sur le plan physique que psychologique (beaux cheveux, beau visage, beau sourire, ayant de l'élégance, de la finesse de la délicatesse dans ses rapports avec autrui...).

Mais ce dernier ne se contente pas de cette réponse d'ordre personnel et insiste pour avoir une réponse objective qui dépasse les sentiments d'amour que lui porte sa bien-aimée : « Et si tu ne m'aimais, lui dit-il, comment me trouverais-tu ? ».

Par cette réplique, Anzoleto entend délimiter le cadre de la réponse de sa bien-aimée. Il veut, de sa part, une réponse impartiale et objective, loin de toute considération d'ordre personnel.

Alors Anzoleto insiste encore et demande à Consuelita de lui fournir une réponse claire et sans parti pris. Dans cette finalité il utilise la conjonction *parce que* ayant une valeur constatative et objective. Il invite ainsi sa bien aimée à préciser s'il est beau parce qu'il l'est réellement, objectivement ou c'est parce qu'elle l'aime (donc subjectivement).

Coincée dans ce cadre étroit de réponse, Consuelita ne trouve pas quoi dire : « est-ce que je sais ? », répond-elle.

Aussi, Anzoleto explicite sa question et lui dit : « Quand tu regardes d'autres hommes que moi, sais-tu s'ils sont beaux ou laids ? ». En réalité, ce que Anzoleto veut de sa bien aimée c'est

une réponse impartiale, précisant s'il est beau et expliquant comment il est beau, une réponse qui satisfasse objectivement son égo et sa vanité d'homme. Mais Consuelita choisit de nouveau de répondre d'une manière partiale : » Oui, mais je te trouve plus beau que les beaux ».

Mais devant un tel dilemme et tout en affirmant sa réponse initialement partielle et subjective, Consuelita y introduit cependant une part d'objectivité à l'instar de ce que son bienaimé attend d'elle : « Je crois bien que c'est l'un et l'autre » lui dit-elle tout en concluant son énoncé par un raisonnement subjectif véhiculé par la locution d'ailleurs proche de la conjonction puisque au niveau de leur valeur « discursive ». C'est ainsi que Consuelita dit à son bien-aimé : « D'ailleurs tout le monde dit que tu es beau, et tu le sais bien ». Ce qui revient à dire : « je ne suis pas la seule à te trouver beau puisque tout le monde te trouve ainsi sans oublier de préciser à son bien-aimé que lui-même est conscient de cette réalité : « et tu le sais bien », conclue-t-elle. Et c'est ainsi que Consuelita a pris le en l'incluant lui-même dessus sur Anzoleto raisonnement discursif: « Tu sais bien que tu es beau ».

En somme, La conjonction *parce que* introduit dans un énoncé un aspect de neutralité, voire l'objectivité étant donné que le locuteur n'y intervient pas, alors que la conjonction *puisque* introduit, en revanche, un aspect de subjectivité dû à l'intervention du raisonnement du locuteur dans l'énoncé.

II- Différence entre *parce que* et *puisque*au niveau de l'organisation de la phrase.

L'autre différence entre les deux conjonctions se situe au niveau de l'organisation interne de la phrase-même. En effet, comme on le verra plus loin et plus en détails, on remarque que certaines transformations (négation, interrogation, emploi de la locution *c'est* ou d'un adverbe) sont applicables dans un phrase

contenant *parce que*, alors qu'elles ne le sont pas dans une même phrase comportant *puisque*. C'est ainsi que des exemples tels que :

- ★ Est-ce que Pierre est content puisqu'il fait beau ? (ou)
- ★ Pierre n'est pas content puisqu'il fait beau (ou)
- ★ Pierre est content seulement puisqu'il fait beau (ou encore)
- ★ C'est puisqu'il fait beau que Pierre est content ne sont pas possibles.

En revanche, de telles phrases avec *parce que* sont tout à fait normales :

- Est-ce que Pierre est content parce qu'il fait beau ?
- Pierre est content seulement parce qu'il fait beau.
- C'est parce qu'il fait beau que Pierre est content.

A ce sujet, R. Martin note dans une analyse fort intéressante des différences syntaxiques entre les deux conjonctions, différences qui expliquent l'impossibilité de telles expressions adverbiales en subordination syntaxique avec *puisque*. En effet, remarque-t-il, la conjonction *puisque* se comporte syntaxiquement en adverbe de phrase, s'opposant en cela à la conjonction *parce que* qui introduit un adverbe incident au verbe²⁴

C'est ainsi que la proposition introduite par *parce que* peut être mise en évidence par des expressions telles que *c'est ... que*, comme c'est le cas pour tout syntagme adverbial portant sur le verbe. Un tel exemple :

- « C'est parce qu'il est malade qu'il n'est pas venu » est en ce sens tout à fait analogue syntaxiquement à des exemples comme :
- « C'est depuis qu'il est arrivé qu'il dort là ».
- « C'est après qu'il m'a quittée que je l'ai aimé ».
- « C'est hier matin qu'il m'a dit qu'il rentrait ».

En revanche, une telle mise en évidence ne peut être qu'exclue avec la conjonction *puisque* :

- * « C'est puisque Jean est venu que Pierre est parti ».
- * « C'est puisqu'il est fatigué qu'il s'est endormi ».

Ce comportement de *puisque* est celui d'adverbes tels que *naturellement*, *vraiment*, lorsqu'ils fonctionnent comme adverbes de phrase²⁵:

- « Vraiment que je ne sais que faire ».
- * « C'est vraiment que je ne sais que faire ».
 - « Naturellement, il ne peut que s'en féliciter ».
- ★ C'est naturellement qu'il ne peut que s'en féliciter ». Par contre on peut dire :
 - « Il a pu s'en charger tout naturellement ».
 - « C'est tout naturellement qu'il a pu s'en charger ».

(où *tout naturellement* est incident au verbe pouvoir s'en charger, et non à la phrase entière).

L'adverbe de phrase n'acceptant pas la mise en évidence par l'expression *c'est* . . . *que*, il s'en suit que « le syntagme adverbial introduit par puisque est un syntagme adverbial de phrase »²⁶. Ce comportement est d'ailleurs confirmé par le fait que l'adverbe introduit par *puisque* refuse l'incidence d'un autre adverbe, et c'est là une caractéristique de l'adverbe de phrase.

C'est ainsi qu'on ne peut pas dire :

« Tout naturellement, il ne peut que s'en féliciter ».

De même si des phrases telles que :

- « *Seulement* parce qu'il n'a pas reçu de lettre qu'il se fait du souci ».
- « *Précisément* parce qu'il pleut qu'il veut sortir ».
- « *Peut-être* parce qu'il s'ennuyait que Paul est parti » sont acceptables, comme on l'a vu précédemment, elles ne le sont plus, par contre, si on remplace *parce que* par *puisque*.

Cette opposition entre *parce que* et *puisque*, remarque R. Martin²⁷, apparaît encorenettement dans les phrases interrogatives :

- « Ne jouera-t-il pas parce qu'il est fatigué ? »
- « Ne jouera-t-il pas puisqu'il est fatigué ? »

La conjonction *parce que*, qui forme un adverbe portant sur leverbe, marque la cause du fait exprimée par le verbe : le faitqu'il ne joue pas s'explique par le fait qu'il est fatigué.

La conjonction *puisque*, se comporte en adverbe de phrase, justifiela question même du locuteur : II y a toute raison de se demanders'il ne jouera pas étant donné qu'il est fatigué.

En réalité, cette différence au niveau de l'organisation de la phrase entre les deux conjonctions causales est en relation directe avec ce qu'on a vu précédemment au sujet de l'acte locutoire de *parce que* et de l'acte illocutoire de *puisque*.

C'est qu'en utilisant *parce que*, dans l'exemple : « Pierre est content parce qu'il fait beau », le locuteur a pour intention principale de souligner le rapport existant entre les deux propositions de la phrase : Il exprime la cause du contentement de Pierre ; ce qui entraîne la possibilité de nier ou de mettre en doute ce rapport par l'intermédiaire d'une négation ou d'une interrogation, ou encore de mettre en évidence ce rapport grâce à des expressions telles que : *seulement*, *c'est.... que*.

Car, lorsqu'on pose une question ou qu'on utilise une interrogation, on s'attend à une réponse confirmant notre demande. Cette confirmation ne peut se fonder que sur un constat de relation entre les deux faits. Par contre, en remplaçant, dans le même énoncé précédent, *parce que* par *puisque*, le locuteur n'entend plus alors affirmer un rapport existant entre deux faits, mais affirmer deux faits en présentant le second par l'intermédiaire de son rapport avec le premier :

Il annonce que Pierre est content, et, ce premier fait étant admis, il annonce ensuite un autre fait qu'il présente comme preuve. « En réalité, il s'agit là de phrases où il y a lieu d'accomplir deux énonciations successives » ²⁸.

C'est pourquoi il est impossible d'introduire dans de telles phrases des constructions adverbiales comme, *seulement*, *justement*, etc... qui auraient pour objet de mettre en évidence le rapport entre les deux faits, vu que ces phrases précisément n'ont pas pour objet d'affirmer un tel rapport.

Par contre, cette même expression - mais en étant située au niveau de la proposition principale - est utilisée pour mettre en évidence la conclusion qu'on tire de la proposition causale antéposée et introduite par la conjonction *puisque* ou ses divers synonymes. Exemples :

- -« Puisqu'elle m'a donné rendez-vous pour demain, c'est que tout n'est pas perdu » (Francis Miomandre, Le greluchon sentimental, p.36, Editeur Ferenczi et fils, Paris, 1923).
- -Du moment que j'entends le tabouret, c'est donc que je ne suis pas sourd ». (Georges Duhamel, Le notaire du Havre, p.265, Editions Gallimard, Paris, 1972).
- -« Et comme Vergis n'avait pas encore sonné à la grille du parc, c'est qu'il attendait sans doute le jour officiel de réception de Mme Tréchard ». (Paul Margueritte, L'eau qui dort, p.24, Editions Armand Colin, Paris, 1896).

De même, derrière une interrogation, la proposition introduite par *puisque* « marque un fait auquel renvoie le sujet parlant pour motiver qu'il pose la question »²⁹:

- -« Mais enfin, pourquoi tire-t-on toujours, puisque j'ai fait hisser le drapeau blanc? (Emile Zola, La débâcle, p.349, Editions Charpentier, Paris, 1892).
- -Pourquoi pleures-tu, puisqu'il sera de retour avant un mois ? » (Guy de Maupassant, Pierre et Jean, p.295, Editions j'ai lu-Librio, Paris, 2014).

L'interrogation peut également suivre la proposition introduite par *puisque* :

-« Puisque vous êtes de Paris, qu'est ce que vous venez chercher par ici ». (Ernest Pérochon, Le crime étrange de Lise Balzan, p.129, Editions Plon, Paris, 1929).

En outre, la proposition causale introduite par *puisque* peut être indépendante. Ce qui fait que l'énoncé auquel elle se rapporte reste alors inexprimé :

- -« Il nous a dit qu'il partirait le lendemain.
- Comment, le lendemain? mais puisqu'il est parti le soir! (Emile Zola, La bête humaine, p.92, Editions Charpentier, Paris, 1893).
- On constate dans cet énoncé l'emploi de la conjonction de coordination *mais* qui montre l'indépendance complète de la proposition introduite par *puisque*, comme c'est d'ailleurs le cas dans cet autre exemple :
- -« Sans doute un peu mince, convint-elle, mais puisque c'est la mode ». (Henry Bordeaux, La robe de laine, Editions Plon, 1910).

En étant indépendante, la proposition introduite par *puisque* peut aussi exprimer une forte objection ou protestation :

-« Puisque je vous dis qu'il n'y a rien dans ma vie ! (Edouard Bourdet, Vient de paraître - pièce de théâtre, Acte II -, Editions Gallimard, Paris, 2004).

Une fois explicitée la différence syntaxique et sémantique entre les deux conjonctions *parce que* et *puisque*, il ne nous étonnera pas de les trouver, comme dans l'exemple qui suit, l'une à côté de l'autre, vu que chacune d'elles exprime la cause sur un plan distinct : l'une sur le plan locutoire, l'autre sur le plan illocutoire.

-« Bien plus, moi qui n'aime guère les enfants, j'en arrive à désirer de désespoir, un enfant et pas de mari. Parce que, puisque l'homme ne veut pas être aimé, et qu'on ne peut pas le supporter si on ne l'aime pas, il n'y a donc que l'enfant pour sortir de soi ». (Henri de Montherlant, *Les jeunes Filles*, p.234, Editions Gallimard, Paris, 1972).

Conclusion

En s'appropriant la langue pour transmettre à son interlocuteur un message bien déterminé, le locuteur procède à l'assemblage et à l'agencement d'un certain nombre de mots choisis dans le matériel de la langue de manière à ce qu'ils traduisent l'idée « véhiculée » par les propos de son énoncé ou de sa phrase.

De fait, c'est par le type même d'organisation et d'enchaînement de ses éléments, par le genre de relations et de combinaisons entre ses propositions (coordination, inférence, cause, opposition, condition, etc...) que le discours acquiert sa valeur, sa cohérence, la finalité que le locuteur entend lui donner, en un mot, son acceptabilité par l'interlocuteur : c'est ce qu'on appelle « l'acte discursif ».

Le discours-plaque tournante des rapports et des relations logico-sémantique n'est plus alors perçu comme une « somme » mais comme une « suite » dynamique de phrases. Il est le produit, le résultat de deux éléments :

Un élément statique qui est le matériel linguistique proprement dit (mots disponibles dans la langue) en tant que système de signes (champs sémantique) et un élément dynamique (langue en action) qui est l'organisation de ce matériel en un autre système (champs sémantique) dans lequel interviennent deux critères : un critère de continuité pour assurer le déroulement du discours dans le temps et un critère de cohésion qui assure la cohérence du discours au niveau de ses segments, de

ses propositions et de ses phrases et ce par le biais de connexions, de locutions et d'opérateurs logico-discursifs.

Les parties du discours deviennent ainsi étroitement soudées par nécessité logique, par dépendance et par solidarité, de sorte que, si un membre d'un énoncée par exemple est atteint c'est non seulement le statut de tout l'énoncé qui est mis en cause, mais aussi tout l'équilibre du discours qui est atteint. Le message du locuteur n'est plus alors accessible pour n'avoir pas respecté les opérations et les mécanismes de « l'encodage », c'est-à-dire les rapports et les relations qui unissent les énoncés et les organisent d'une telle manière qu'ils puissent être « décodables » par l'allocuteur.

De fait, ce sont ces relations qui vont incontestablement donner au discours son caractère organique et vivant. Dans cette optique, elles vont agir et se manifester sous forme de locutions et de conjonctions logico-sémantiques dont la fonction est de se mouler sur le cheminement de la pensée humaine, d'en souligner les jonctions, les rapports et les variations de raisonnement et tout particulièrement sur le plan logico-causal.

En effet, on constate que parmi les relations logico-sémantiques, ce sont celles exprimant la cause qui se distinguent par leurs diversités et leurs subtilités discursives. Ce qui est le cas notamment au niveau de l'opposition sémantique entre les deux conjonctions causales principales à savoir *parce que* et *puisque*. Cette opposition reflète les caractéristiques et les subtilités réciproques de chacune de ces deux conjonctions sur le plan « discursif ».

En effet, si *parce que* introduit dans l'énoncé un aspect de neutralité, voire d'objectivité étant donné que le locuteur n'y intervient pas, *puisque* introduit, par contre, un aspect de subjectivité dû justement à l'intervention de ce dernier dans l'énoncé.

Il serait d'ailleurs judicieux, à cet égard, d'étudier et d'analyser séparément et d'une manière plus détaillée les caractéristiques et les spécificités aussi bien sémantiques que syntaxiques de ces deux conjonctions. Mais ceci est une autre question qui mérite d'être traitée ultérieurement.

Notes et bibliographique

- (1) James Urmson, in Emile Benveniste, Problèmes de linguistique générale, Tome 1, p.268, Editions Gallimard, Paris, 1974.
- (2) Henry Allan Gleason, Introduction à la linguistique, p.122, Editions Larousse, Paris, 1969, (Traduction de Françoise Dubois-Charlier).
- (3) Michel Foucault, l'Archéologie du savoir, p.128, Edition Gallimard, Paris, 1969.
- (4) Michaël A.K. Halliday et Ruqaiya Hasan, Cohesion in English, p.293, Editions Longmann, New York, London, 1976 (Traduit par Jean-Michel Adam).
- (5) Jean Blaise Grize, Travaux de recherches sémiologiques, n°23, octobre 1975, in : (M.J. Borel, Schématisation discursive et énonciation, p.8).
- (6) Kr. Sandfeld, Syntaxe du Français contemporain, les propositions subordonnées, p.307, Editeur Librairie Droz, Genève, 1977.
- (7) Cornelis de Boer, Syntaxe du Français moderne, §405-406, Editions Leiden Universitaire, Pers, 2^{ème} édition, 1954.
- (8) Kr. Sandfeld, syntaxe du Français contemporain, les propositions subordonnées, p.320, Librairie Droz, Genève, Suisse, 1977.
- (9) Cornelis de Boer, syntaxe du Français Moderne, §405-406, pers, 2^{ème} édition, 1954.
- (10) Oswald Ducrot, in John Searle, Les actes du langage, p.30, Editions Hermann, Paris, 1972.
- (11) Groupe X-I, *Car*, *parce que*, *puisque*, Revue Romane; N°X, p.254, 1975.
- (12) Ibid.
- (13) Oswald Ducrot, in John Searle, Les actes du langage, p.32, Editions Hermann, Paris, 1972.
- (14) Exemple tiré du roman-reportage « Saïd et moi » de Poirot-Delpech, publié dans le quotidien français « Le Monde » en date du 19 août 1980, p.9.
- (15) Kr. Sandfeld, Syntaxe du Français contemporain, les propositions subordonnées, p.320, Editeur Librairie Droz, Genève, Suisse, 1977.
- (16) On note, à cet égard, que la conjonction *puisque* n'a plus cette valeur temporelle primitive qu'elle avait à l'origine. Elle est donc devenue exclusivement causale.
- (17) Alexandre Lorian, L'ordre des propositions dans la phrase française contemporaine, la cause, p.91, Editions Klincksieck, Paris, 1966).
- (18) Ibid, p.96.
- (19) Ibid, p.97.

- (20) Kr. Sandfeld, syntaxe du Français contemporain, p.324, Editeur Librairie Droz, Genève, Suisse, 1977).
- (21) Georges Gougenheim, système grammatical de la langue française, p.245, Editions Ronteix-D'Artrey, Paris, 1962.
- (22) La postposition de *comme* est très rare. Elle est dùe généralement à des effets de style : « Je n'ai pas osé, j'ai cru tout d'abord qu'il était envoyé par Monsieur, comme je sais que Monsieur a des idées avancées » (Marcel Aymé, Travelingue, pp.87-88, Editions Gallimard, Paris, 1998). Tel est le cas aussi mentionné par Maurice Grevisse (Le bon usage, p.1168, Editions Duculot-Deboeck, Paris, Bruxelles, 2001) lorsqu'il y a ellipse du verbe : « On préfèrera ce moyen comme plus doux ».
- (23) Kr. Sandfeld, syntaxe du français contemporain, p.427, Editeur Librairie Droz, Genève, Suisse, 1977).
- (24) Robert Martin, StudiaNeophelologica, XLV, I, pp.104-114, 1973.
- (25) On peut trouver des adverbes tels que *justement*, *naturellement*, *évidemment*, côte à côte avec la conjonction *puisque*, et ce pour affirmer encore davantage la force argumentative et persuasive de celle-ci.
 - « Mais, naturellement m'a-t-il dit, comme s'il allait de soi puisque je l'avais décidé (André Gide, Les Faux Monnayeurs, 1020, Editions Gallimard, Paris, 1977).
 - « Puisque justement on excluait la possibilité de..... » (Gabriel Marcel, Journal Métaphysique, p.154, Editions Gallimard, Paris, 1968). Mais il est important de noter que dans de tels exemples la conjonction *puisque* et les adverbes qui peuvent l'accompagner sont sans subordination syntaxique de l'un à l'autre. Dans le premier exemple, l'adverbe est incident au verbe de la principale, dans le second il est incident au verbe de la subordonnée.
- (26) Robert Martin, StudiaNeophelologica, XLV, 1, p.106, 1973.
- (27) Ibid, p.109.
- (28) Oswald Ducrot, Dire ou ne pas dire, p.119, Editions Hermann, Paris, 1998.
- (29) Kr. Sandfeld, Syntaxe du Français contemporain, p.327, Librairie Droz, Genève, Suisse, 1977.